

Province du Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Palmarolle

Première séance d'ajournement du 8 juillet 2013 des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue à la salle du conseil au 499, route 393, le 24 juillet 2013, à 20 h.

Présences :

M^{mes} Louisa Gobeil
Carolle Hamel

MM Marcel Caron
Jean-Marie Depont
Ghislain Godbout

Absences :

M^{me} Sylvie Hénault-Marcil

M. Gino Cameron

Séance tenue sous la présidence de Monsieur le maire Marcel Caron.
Assiste également à l'assemblée, Monsieur Gaétan Côté, directeur général.

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

Mot de bienvenue du président d'assemblée.

Résolution n° 169-13

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Louisa Gobeil, appuyé par le conseiller Jean-Marie Depont et résolu à l'unanimité ;

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications et ajouts suivants :

Modifications :

Le point 5.1 devra se lire comme suit :

5.1 Demande de compléter le rechargement des 8^e et 9^e Rangs Est sur plus ou moins 0,8 km;

Ajout des points suivants :

3.14 La municipalité de Roquemaure nous informe qu'elle ne renouvellera pas son entente avec la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon, relative à la fourniture d'un service de décarcation de véhicules automobile.

3.15 Le réseau BIBLIO rembourse à la municipalité 50 % des coûts d'achats de matériel pour la bibliothèque dans le cadre de la subvention Simb@;

5.3 Travaux d'amélioration du rang 8 et 9 Ouest;

5.4 Coupe du foin en bordure des rangs à l'exception es rangs 4 et 5 Est et Ouest et de la Route 390;

8.2 Transfert du fond réservé comité 75e au montant de 3 249. \$, à transférer au fond général;

- 8.3 CLDP – les autorisés a augmenté le prêt garanti par la Municipalité à la Caisse Populaire d’Abitibi Ouest;
- 8.4 UMQ – adhérer au regroupement d’achats pour l’acquisition en vrac de produits chimique;

L’ordre du jour se lira donc comme suit :

- 1. Lecture et adoption de l’ordre du jour;
- 2. Rapport du vérificateur externe, présenté par M. Mario Petitclerc, comptable agréé la firme Raymond Chabot Grant Thornton;
- 3. Dépôt de la correspondance :
 - 3.1 Le rapport des notes évolutives pour 2013 a été dûment signé par monsieur le maire Marcel Caron et retourné au CLD;
 - 3.2 Confirmation de la subvention demandée au Ministre François Gendron pour les réparations des 6^e et 7^e Rangs Ouest;
 - 3.3 La Ville de La Sarre nous transmet, à titre de renseignements, les copies des infractions données par la Sûreté du Québec sur le territoire de la municipalité
 - 3.4 Le directeur du Service de la coordination et de la vérification en financement politique envoi un avis de divulgation de certaines contributions électorales;
 - 3.5 Hydro-Québec envoie la confirmation qu’elle accepte l’« *Option pour servitude* » et la « *Convention d’accès à l’emprise et signature d’option* » que la municipalité lui a consenties le 7 mai 2013;
 - 3.6 Le ministère des Finances du Québec, par l’entremise de la FQM, informe que les travaux financés dans le cadre du programme de la taxe sur l’essence (2010-2013) pourront être réalisés au-delà de la date butoir du 31 décembre 2013;
 - 3.7 Demande d’adhésion au regroupement d’achats de l’UMQ pour l’acquisition en vrac de produits chimiques pour le traitement des eaux, pour l’année 2014.
 - 3.8 La Société d’Habitation du Québec fait parvenir à la municipalité, en copie conforme, le rapport d’approbation des états financiers de l’OMH;
 - 3.9 M. Pierre Chouinard, directeur de projet pour Maison Nordique, redépose sa demande pour l’acquisition du tout ou en partie des Blocs 23, 25, 74, 75, 78 et 82, faisant suite à sa demande de 2012.
 - 3.10 Demande de Murs Cameron pour procéder à l’achat d’un terrain situé à l’arrière du 200 rue Principale, qui lui appartient déjà et demande une réponse avant le 15 août;
 - 3.11 Aménagement Paysagé E. Mercier dépose sa déclaration de substances minérales de surface transportées sur le réseau routier municipal;
 - 3.12 Mme Françoise Boulet, représentante du Comité en Milieu de vie du CHSLD de Palmarolle, envoie une lettre de remerciement à M. Marcel Caron et à la municipalité pour la plantation de fleurs annuelles dans les parapets du CHSLD;

- 3.13 La Ville de Duparquet nous informe qu'elle ne renouvellera pas son entente avec la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon, relative à la fourniture d'un service de décarcération de véhicules automobile;
- 3.14 La municipalité de Roquemaure nous informe qu'elle ne renouvellera pas son entente avec la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon, relative à la fourniture d'un service de décarcération de véhicules automobile.
- 3.15 Le réseau BIBLIO rembourse à la municipalité 50 % des coûts d'achats de matériel pour la bibliothèque dans le cadre de la subvention Simb@;

Les communiqués, invitations, formations et la correspondance à lire du mois non élaborée à l'ordre du jour est déposée et disponible pour consultation;

- 4. Demande et autorisation;
 - 4.1 Demande d'un citoyen pour obtenir un numéro civique pour le lot 30AP;
- 5. Travaux publics et voirie;
 - 5.1 Demande de compléter le rechargement des 8^e et 9^e Rangs Est sur plus ou moins 0,8 km;
 - 5.2 Travaux d'asphaltage à la jonction rue Principale et 4^e Avenue;
 - 5.3 Travaux d'amélioration des 8^e et 9^e Rangs Ouest;
 - 5.4 Coupe du foin en bordure des rangs à l'exception des 4^e et 5^e Rangs Est et Ouest et de la route 390;
- 6. Loisirs et culture;
 - 6.1 ;
- 7. Urbanisme;
 - 7.1 ;
- 8. Dossier administratif;
 - 8.1 Transfert des sommes résiduelles en investissements des parcs et terrains de jeux dans le fond général;
 - 8.2 Transfert du fond réservé comité du 75^e, au montant de 3 249. \$, à transférer au fond général;
 - 8.3 CLDP – les autorisés ont augmenté le prêt garanti par la Municipalité à la Caisse Populaire d'Abitibi-Ouest;
 - 8.4 UMQ – adhésion au regroupement d'achats pour l'acquisition en vrac de produits chimiques;
- 9. Un avis de motion est donné à l'effet qu'un projet de règlement concernant l'utilisation de l'eau potable sur le territoire de la municipalité, sera présenté à une séance ultérieure.
- 10. Varia ;
- 11. Levée et fermeture de la séance.

Il est proposé par le conseiller Ghislain Godbout, appuyé par le conseiller Jean-Marie Depont et unanimement résolu;

Que le conseil municipal accepte les états financiers de la municipalité pour l'exercice financier 2012, tel que présentés et déposés par M. Mario Petitclerc, comptable agréé, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

DÉPÔT DE CORRESPONDANCE

- Le rapport des notes évolutives pour 2013 a été dûment signé par monsieur le maire Marcel Caron et retourné au CLD;
- Confirmation de la subvention demandée au Ministre François Gendron pour les réparations des 6^e et 7^e Rangs Ouest;
- La Ville de La Sarre nous transmet, à titre de renseignement, les copies des infractions données par la Sûreté du Québec sur le territoire de la municipalité
- Le directeur du Service de la coordination et de la vérification en financement politique envoie un avis de divulgation de certaines contributions électorales;
- Hydro-Québec envoie la confirmation qu'elle accepte l'«*Option pour servitude*» et la «*Convention d'accès à l'emprise et signature d'option*» que la municipalité lui a consenties le 7 mai 2013;
- Le ministère des Finances du Québec, par l'entremise de la FQM, informe que les travaux financés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence (2010-2013) pourront être réalisés au-delà de la date butoir du 31 décembre 2013;
- Demande d'adhésion au regroupement d'achats de l'UMQ pour l'acquisition en vrac de produits chimiques pour le traitement des eaux, pour l'année 2014.
- La Société d'Habitation du Québec fait parvenir à la municipalité, en copie conforme, le rapport d'approbation des états financiers de l'OMH;
- M. Pierre Chouinard, directeur de projet pour Maison Nordique, redépose sa demande pour l'acquisition, du tout ou en partie, des Blocs 23, 25, 74, 75, 78 et 82, faisant suite à sa demande de 2012.
- Demande de Murs Cameron pour procéder à l'achat d'un terrain situé à l'arrière du 200 rue Principale, qui lui appartient déjà et demande une réponse avant le 15 août;
- Aménagement Paysagé E. Mercier dépose sa déclaration de substances minérales de surface transportées sur le réseau routier municipal;
- Mme Françoise Boulet, représentante du Comité en Milieu de vie du CHSLD de Palmarolle, envoie une lettre de remerciement à M. Marcel Caron et à la municipalité pour la plantation de fleurs annuelles dans les parapets du CHSLD;
- La Ville de Duparquet nous informe qu'elle ne renouvellera pas son entente avec la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon, relative à la fourniture d'un service de décarcération de véhicules automobile;

- La municipalité de Roquemaure nous informe qu'elle ne renouvellera pas son entente avec la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon, relative à la fourniture d'un service de décarcération de véhicules automobile.
- Le réseau BIBLIO rembourse à la municipalité 50 % des coûts d'achats de matériel pour la bibliothèque dans le cadre de la subvention Simb@;

Les communiqués, invitations, formations et la correspondance à lire du mois non élaborée à l'ordre du jour est déposée et disponible pour consultation;

Résolution n° 171-13

Demande d'obtention d'un numéro civique pour le lot 30APdu Rang 10 Est

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par la conseillère Louisa Gobeil et unanimement résolu;

Que le conseil municipal attribut le numéro civique 774 pour le lot 30A-P du 10^e Rang Est, matricule 2796-29-1020, appartenant à M. Ghislain Boulé, domicilié au 506, 3^e Rue Est à La Sarre.

Résolution n° 172-13

Autorisation des travaux

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Depont, appuyé par la conseillère Louisa Gobeil et unanimement résolu;

Que le conseil municipal autorise les travaux suivants :

- Coupe du foin en bordure des 6^e et 7^e Rangs Ouest, 8^e et 9^e Rangs Est et Ouest, ainsi que les 10^e et 1^{er} Rangs Est et Ouest;
- Tavaux de réparation de la chaussée et d'asphaltage de la jonction rue Principale et de la 4^e Avenue;
- Tavaux de réparation de la chaussée et d'asphaltage des 8^e et 9^e Rangs Ouest;
- Les travaux de recharge de chemin pour le 9^e Rang Est, soit remis à plus tard en fonction des disponibilités budgétaires.

Résolution n° 173-13

Transfert des sommes résiduelles en investissements des parcs et terrains de jeux et du fond réservé du Comité du 75^e, dans le fond général

Attendu que la somme résiduelle en investissement parc et terrain de jeux, au montant de trois mille cinq cents dollars (3 500 \$) a été affectée à la fabrication et/ou à l'achat de quai selon la résolution 293-09 pour l'année 2010;

Attendu que des réparations majeures ont été effectuées au quai de la plage Rotary en 2012 et que d'autres réparations seront nécessaires en 2013;

Attendu que la somme du fond du Comité du 75^e, au montant de trois mille deux-cent quarante-neuf dollars (3 249 \$) est toujours disponible et inutilisée;

Considérant que ces sommes seraient un investissement plus avantageux et nécessaire pour le quai que pour le parc et le terrain de jeux pour l'année 2013 puisque le

quai a besoin de réparations majeures pour la sécurité des citoyens et qu'il serait plus avantageux d'utiliser aussi ces sommes pour d'autres projets en 2013;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Carole Hamel, appuyé par le conseiller Jean-Marie Depont et unanimement résolu;

Que le conseil municipal autorise le transfert de la somme résiduelle en investissement parc et terrain de jeux au montant de trois mille cinq cents dollars (3 500 \$) ainsi que la somme du fond réservé au Comité du 75^e au montant de trois mille deux cents quarante-neuf dollars (3 249 \$) pour un total de six mille sept cent quarante-neuf dollars (6 749 \$) dans le fond général.

Résolution n° 174-13

CLDP – les autorisés ont augmenté le solde du prêt garanti par la Municipalité à la Caisse Populaire d'Abitibi-Ouest

Attendu que le solde actuel de l'emprunt du Comité Local de Développement est de trente-neuf mille soixante-dix-huit dollars et quatre-vingt-dix-sept cents (39 078.97 \$) ;

Il est proposé par la conseillère Carole Hamel appuyé par le conseiller Ghislain Godbout et unanimement résolu;

Que le conseil municipal accepte que le CLD augmente l'emprunt garanti par la municipalité jusqu'à un maximum de cinquante mille dollars (50 000 \$) et ce, dans le cadre du financement pour le Pacte Rural octroyé pour la réparation de la toiture de la bâtisse du CLD de Palmarolle.

Résolution n° 175-13

UMQ – Adhésion au regroupement d'achats

Il est proposé par la conseillère Louisa Gobeil, appuyé par le conseiller Ghislain Godbout et unanimement résolu;

Que le conseil municipal accepte d'adhérer au regroupement d'achat de l'UMQ pour l'achat des produits chimiques pour le traitement de l'eau.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Ghislain Godbout à l'effet qu'un projet de règlement concernant l'utilisation de l'eau potable sur le territoire de la municipalité, sera présenté à une séance ultérieure.

Il est demandé par le conseiller Ghislain Godbout d'envoyer une lettre de félicitation à Épicerie Marion pour les travaux d'aménagement de son épicerie.

Résolution n° 176-13

**Ajournement de la séance au 31 juillet
2013**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Godbout, appuyé par la conseillère Louisa Gobeil et unanimement résolu :

Que la séance soit ajournée au 31 juillet 2013 à 19 heures.

Le président d'assemblée,

Le secrétaire d'assemblée,

Marcel Caron
Maire

Gaétan Côté
Directeur général, secrétaire-trésorier